



Point 25 de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le système économique latino-américain

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 50/14 du 15 novembre 1995, relative à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (SELA).

2. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a demandé aux organismes suivants des Nations Unies de lui faire parvenir un exposé à jour des activités qu'ils mènent en coopération avec le SELA, lequel figurera dans le rapport du Secrétaire général demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/14 : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation de l'aviation civile internationale, Fonds international de développement agricole, Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds monétaire international (FMI), Organisation maritime internationale (OMI), Union internationale des télécommunications, Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Union postale universelle, Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des

Nations Unies pour la population, CNUCED, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM), Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Université des Nations Unies (UNU), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat). Quatorze de ces organismes ont fourni des renseignements à jour sur leur coopération avec le SELA. Treize autres ont indiqué qu'ils ne coopéraient pas pour le moment avec le SELA, même si certains souhaitaient le faire à l'avenir. Le résumé ci-après est fondé sur l'ensemble des éléments d'information communiqués.

II. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le système économique latino-américain

3. Ainsi qu'il ressort du rapport présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa cinquantième session (A/50/438), depuis la création du SELA en octobre 1975, une coopération très étroite s'est établie entre celui-ci et les

organismes, institutions et programmes des Nations Unies, notamment la CEPALC.

4. Comme indiqué dans le rapport, au fil des ans cette coopération s'est développée et diversifiée, en termes à la fois de domaines visés et d'organisations partenaires.

5. La coopération entre la CEPALC et le SELA s'est notamment traduite par la participation de représentants de chacun des deux organismes à différentes réunions de l'autre; la CEPALC a en outre établi des documents spécialisés dans divers domaines à l'appui des activités du SELA. Quelques exemples de cette coopération sont exposés ci-dessous.

6. Dans le domaine social, la CEPALC a continué de coopérer avec le SELA en ce qui concerne l'intégration des politiques sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment dans le cadre des activités interinstitutions suivantes :

a) Projet de coordination des politiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 1994, le Centre latino-américain d'administration pour le développement, le SELA et la CEPALC ont lancé un projet de coordination des politiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a pour double objectif d'apporter un soutien aux agents gouvernementaux, élus et techniciens chargés d'élaborer des politiques sociales visant à faire disparaître les énormes inégalités sociales existant dans la région et d'aider à élaborer un modèle de développement pour faire suite aux programmes d'ajustement économique, par le biais de l'échange d'informations et de données d'expérience entre pays de la région et de l'analyse de ces éléments. Il a été décidé que la première phase consisterait en une analyse conceptuelle et méthodologique du problème, dans trois perspectives complémentaires. À partir de là, trois rapports techniques ont été établis : sur l'intégration des politiques économiques et sociales; sur l'état, la société et la pauvreté en Amérique latine : vers une nouvelle articulation des politiques économiques et sociales; et sur l'expérience des programmes d'ajustement en Amérique latine pendant les années 80 et ses répercussions sur la répartition des ressources et l'élaboration de politiques sociales. À l'issue de cette première phase, une réunion d'experts s'est tenue (Cartagena (Colombie), juin 1995) afin d'examiner les documents qui avaient été établis par le CLAD, le SELA et la CEPALC. La seconde phase de ce projet, à laquelle l'UNESCO a également participé, a consisté en une analyse d'expériences concrètes permettant de tirer des enseignements en vue de l'élaboration et de l'exécution de politiques intégrées ou coordonnées de développement social en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a débouché sur un séminaire-atelier sur la coordination des politiques

économiques et sociales (La Paz, 9-11 octobre 1996), avec la Millennium Foundation. Il a été décidé que les activités communes se poursuivraient en 1997 et qu'en novembre 1997, le SELA, le CLAD et l'UNESCO organiseraient une réunion sur le rapport coût-efficacité des politiques sociales;

b) Projet sur les aspects sociaux de l'intégration. En 1996, la CEPALC a entrepris, avec le SELA et d'autres organisations de la région, des activités visant à faciliter la coordination interorganisations dans le domaine de l'intégration sociale. Deux réunions ont ainsi eu lieu à Caracas, du 3 au 7 mars 1997. La première, organisée par le Centre régional de formation pour l'intégration régionale (CEFIR) et le SELA, portait sur l'intégration régionale et les enjeux de la compétitivité et de la convergence; la CEPALC y a présenté un document sur les marchés du travail, la convergence et la compétitivité. La deuxième, organisée elle aussi par le CEFIR et le SELA, en consultation avec d'autres organisations de la région, a pris la forme d'un atelier sur les aspects sociaux de l'intégration, qui a permis aux participants (l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine, l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le Conseil de l'Accord de Cartagena, la Société andine de développement, le CLAD, le CEFIR et le SELA) d'échanger des informations et des réflexions sur leurs activités dans le domaine social, de définir les domaines se prêtant à une coopération interorganisations dans ce même secteur et d'étudier les moyens d'améliorer la coordination. Il a été entendu que, pour assurer la coordination interorganisations, on pourrait créer un réseau de courrier électronique interactif pour l'échange d'informations et les contacts interorganisations; dresser un inventaire des programmes et projets sociaux; entreprendre des activités communes de mise en valeur des ressources humaines; étendre à toute la région le système mis au point par le CEFIR pour l'observation du comportement des acteurs sociaux dans le cadre de l'intégration; et comparer les différents programmes de travail pour identifier les activités propices à une coopération interorganisations. Pour donner suite à l'atelier, la CEPALC a établi, à partir de ses bases de données, une bibliographie sur les aspects sociaux de l'intégration qu'elle a ensuite diffusée;

c) Préparation et tenue de la première Conférence régionale de suivi du Sommet mondial pour le développement social. Compte tenu de l'engagement 10 b) de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, le secrétariat de la CEPALC s'est chargé des préparatifs techniques et pratiques de la première Conférence régionale de suivi du Sommet mondial pour le développement social (São Paulo (Brésil), 6-9 avril 1997) sous le parrainage de l'Organisation des États américains (OEA), du PNUD, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'UNICEF, de l'Organisation

panaméricaine de la santé (OPS) et du SELA. Des contacts étroits et des réunions entre la CEPALC et les coordonnateurs désignés par les différentes organisations ont permis d'élaborer un programme de travail et d'arrêter la structure définitive de la réunion. Des missions préparatoires avaient été dépêchées au Brésil pour régler les derniers détails des arrangements de fond et de logistique avant la tenue de la conférence régionale.

7. L'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ILPES) a également coordonné son programme d'activité avec le SELA, grâce à des contacts réguliers entre responsables et fonctionnaires.

8. Dans le domaine du commerce international, des transports et du financement, la CEPALC a organisé (Caracas, février 1996) la deuxième réunion ALADI/CEPALC/SELA de responsables de l'élaboration des politiques commerciales en Amérique latine et dans les Caraïbes. La troisième réunion de ce type a eu lieu en octobre 1996 à Montevideo et la quatrième est prévue pour septembre 1997 à Santiago. Toutes ces réunions visent à donner aux responsables en question la possibilité d'échanger des vues et de proposer des mesures pour améliorer et coordonner les politiques commerciales de la région.

9. La CEPALC a également participé aux réunions ci-après : réunion du groupe de travail technique sur les tendances de la mondialisation et les perspectives de changement à l'échelon mondial, organisée par le SELA (Buenos Aires, 29 janvier 1996); réunion du SELA et de l'Institut vénézuélien de recherche sociale et politique sur les aspects socio-politiques du processus d'intégration du Bassin des Caraïbes (Caracas, 11-14 février 1996); réunion technique, également organisée par le SELA, sur la propriété intellectuelle dans le cadre des négociations d'Uruguay (Mexico, 20 mai 1996); cours intensif organisé par le SELA sur les négociations et l'OMC (Mexico, 26 août-6 septembre 1996); deuxième réunion sur les politiques appliquées en Amérique latine et aux Caraïbes en matière de concurrence, organisée par le secrétariat permanent du SELA, la Direction vénézuélienne de la promotion et de la protection de la concurrence et de l'Agence espagnole de coopération internationale, en collaboration avec la CNUCED (Caracas, 27-29 novembre 1996); et deuxième cours CEPALC/SELA sur l'intégration centraméricaine (Tegucigalpa, 19-22 novembre 1996).

10. En ce qui concerne la politique industrielle, la CEPALC a participé, en collaboration avec le SELA, à plusieurs réunions, notamment :

a) La première réunion du Forum régional sur la politique industrielle, organisée par l'ONUDI et le SELA, (San José, 27 et 28 octobre 1994);

b) Un séminaire sur l'organisation du travail, la technologie et les ressources humaines dans le cadre du processus de restructuration (Caracas, 2-4 septembre 1996), lors duquel la CEPALC a présenté un rapport sur la formation et l'enseignement dans l'entreprise;

c) Un atelier d'experts sur la politique industrielle (Caracas, 16 et 17 septembre 1996) à l'occasion duquel la CEPALC a présenté une étude sur les mesures favorisant la compétitivité des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes dans le milieu des années 90;

d) Un séminaire sur l'intégration régionale et sur les enjeux de la compétitivité et de la convergence, organisé par le SELA et le CEFIR (Caracas, 3-6 mars 1997). La CEPALC a participé à une table ronde sur les politiques de convergence et de compétitivité, présentant une étude sur les politiques de compétitivité des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les années 1990 et elle a également collaboré à la table ronde qui a clôturé le séminaire;

e) La deuxième réunion du Forum régional sur la politique industrielle organisée par le SELA et l'ONUDI (Caracas, 31 juillet et 1er août 1997). La CEPALC a participé à des tables rondes sur l'industrie, les technologies, la formation et la création d'emplois et sur les enseignements tirés de la mise en oeuvre de politiques ayant trait à l'industrie ou à la compétitivité.

11. La CEPALC a également organisé un certain nombre de réunions de travail avec des responsables du SELA pour évaluer la conception et l'organisation des réunions précédentes, notamment celles sur la politique industrielle.

12. À ce jour, il n'existe aucun programme de coopération officiel entre la FAO et le SELA. Toutefois, les deux organisations ont eu des contacts fréquents au cours de l'exercice biennal 1996-1997. Le représentant de la FAO a participé à plusieurs réunions organisées par le SELA, y compris celle pour préparer la neuvième session de la CNUCED (Midrand (Afrique du Sud), 27 avril-11 mai 1996) et l'atelier organisé conjointement par le SELA et la BID sur les questions relatives à l'accès aux marchés dans le cadre des négociations d'Uruguay (Carthagène (Colombie) janvier 1996) et auquel ont participé 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La FAO a présenté à cette occasion un document sur les dispositions juridiques concernant les produits agricoles et notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires, subventions et leurs implications, les mesures tarifaires et les possibilités et difficultés qui peuvent découler des dispositions concernant l'agriculture pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

13. Par ailleurs, la FAO définit, en collaboration avec le SELA, un cadre de coopération applicable au Programme

régional sur le matériel phytogénétique et au projet relatif à la biotechnologie et à la sécurité alimentaire.

14. La possibilité de resserrer encore la coopération a été récemment abordée lorsque le Secrétaire permanent du SELA s'est rendu au Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes au début du mois d'avril 1997. Ce fut l'occasion de définir les principaux domaines de coopération, tels que la sécurité alimentaire, la politique commerciale en relation avec les négociations d'Uruguay et la compétitivité.

15. La coopération entre l'OMC et le SELA s'est poursuivie dans le cadre de séminaires régionaux et nationaux, de missions techniques, d'ateliers et de réunions dans les États membres du SELA; toutes ces activités avaient trait à l'OMC et aux accords issus des négociations d'Uruguay. L'Organisation est convaincue que sa coopération avec les pays membres du SELA dans la mise en oeuvre des dispositions résultant des négociations d'Uruguay s'en trouvera renforcée.

16. Dans le cadre du programme de coopération SELA/OIT, le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle de l'OIT (CINTERFOR), a participé à un atelier sur la formation et la mise en valeur des ressources humaines pour accroître la compétitivité (Caracas, juillet 1995).

17. Le SELA, sous les auspices du CINTERFOR, le PNUD et l'Institut latino-américain de recherche sociale ont organisé à l'intention des spécialistes (Caracas, septembre 1996), un atelier sur la modernisation des techniques de production, la mise en valeur des ressources humaines et les relations professionnelles afin de promouvoir la mise en commun des enseignements tirés de l'expérience des pays dans ces domaines majeurs, dans la perspective de la mondialisation. Le Centre interaméricain a présenté un rapport sur les Ministères du travail et la formation professionnelle. L'OIT a fourni une liste des plus grands spécialistes des relations professionnelles dans la région, qui seraient invités à participer à cet atelier.

18. L'OIT a été invitée à participer à l'atelier du SELA sur les aspects sociaux de l'intégration (Caracas, mars 1997); l'Organisation n'a pas pu y être représentée, mais elle a fait parvenir au secrétariat du SELA la documentation pertinente, à savoir : un rapport sur les dimensions sociales de la libéralisation du commerce international, établi à l'intention du Conseil d'administration de l'OIT; le texte de la déclaration sur l'emploi prononcée par le Directeur général de l'OIT lors de la réunion du Groupe des sept pays les plus industrialisés à Lille (France), en avril 1996; le premier chapitre du rapport sur l'emploi dans le monde 1996/97; et un document de travail sur les aspects professionnels de l'intégration économique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

19. Le FMI a continué de coopérer avec le SELA dans les secteurs d'intérêt commun relevant de sa compétence et de sa juridiction.

20. L'OMI n'a pas encore réalisé d'activités communes avec le SELA, mais elle a indiqué qu'elle serait disposée à étudier les possibilités de coopération dans les secteurs maritime et portuaire.

21. L'OMM a salué la résolution 50/14 de l'Assemblée générale. Étant donné l'importance de la météorologie et l'hydrologie opérationnelle pour le développement économique, elle souscrivait sans réserve au paragraphe 4 de la résolution concernant la nécessité d'accroître la participation et l'appui aux activités du SELA dans les domaines qui l'intéressaient.

22. La collaboration entre l'UNESCO et le SELA est extrêmement fructueuse et montre bien que la coopération intellectuelle est une source d'enrichissement et de rapprochement. La coopération était déjà très étroite bien avant la signature de l'accord entre les deux organisations, le 28 juillet 1988, et l'on pourrait en citer de nombreux exemples.

23. On peut mentionner l'initiative conjointe de création par l'UNESCO, le SELA, la CEPALC et d'autres organisations internationales, à la fin des années 80, du Groupe interinstitutions sur les politiques sociales intégrées, qui a permis par ses résultats remarquables d'enrichir la contribution des organisations participantes au processus qui a débouché sur le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 6-12 mars 1995). Cette expérience de collaboration a également donné naissance au projet sur la coordination des politiques économiques et sociales, auquel participe maintenant l'UNESCO. Le Conseil latino-américain du SELA ayant déclaré que la croissance et l'emploi étaient des questions prioritaires, un autre projet sur ce thème pourrait bientôt être lancé.

24. L'UNESCO et le SELA collaborent ces dernières années dans des domaines tels que les changements à l'échelon mondial, les perspectives technologiques, la propriété intellectuelle et le développement de micro-entreprises artisanales. Depuis quelques mois, les deux organisations travaillent notamment au projet «Demos», qui a donné des résultats intéressants dans les domaines de la coordination des politiques sociales et économiques (une publication consacrée à ce thème devrait bientôt paraître) et de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier domaine, l'UNESCO et le SELA ont collaboré étroitement à l'organisation et au déroulement de la Conférence régionale sur les politiques et stratégies de réforme de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (Cuba, novembre 1996) et ce faisant ils ont découvert de nouvelles possibilités de collaboration.

25. L'UNESCO collabore également avec le SELA à la mise en oeuvre du programme de communication au service de l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a déjà donné les résultats suivants : création et lancement du réseau de quotidiens économiques d'Amérique latine; conception et création d'un réseau intra et interrégional d'information pour la diffusion de données sur des thèmes intéressant le SELA; publication du bulletin du SELA en espagnol et en anglais; renforcement du système d'information et de documentation destiné aux organisations concernées par la coopération et l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes; et production d'une série de programmes radiophoniques sur l'intégration de la région. En outre, deux ouvrages sont en préparation sur le thème de la communication et de l'intégration.

26. Outre des liens interinstitutions étroits, la participation aux manifestations officielles de l'autre organisation et la collaboration à des activités, séminaires et réunions techniques, la coopération entre l'UNESCO et le SELA est marquée notamment par l'aptitude des deux organisations d'intégrer non seulement les organisations régionales, sous-régionales et autres organisations internationales, mais également les agents de la société civile, tels que les médias, à leur action commune, ce qui lui donne un important rôle de promoteur et de catalyseur au service du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

27. Il est prévu d'élaborer, au cours du prochain exercice biennal à partir du SELA, un nouveau cadre de coopération qui portera sur les incidences de la mondialisation sur le développement des industries culturelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

28. L'ONUDI a mené diverses activités en collaboration avec le SELA, coparrainant notamment un colloque sur le lien entre la coopération technique et économique lors de la onzième Réunion de directeurs de la coopération technique internationale (Mexico, 20-22 mai 1996), le séminaire du SELA organisé à l'intention des spécialistes de la politique industrielle (Caracas, 16 et 17 septembre 1996); la vingt-deuxième réunion ordinaire du Conseil latino-américain du SELA (Montevideo, 22-25 octobre 1996) sur la question de l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes (Montevideo, 22-25 octobre 1996); et un séminaire régional organisé par le service brésilien d'assistance aux micro et petites entreprises (São Paulo, 29 octobre-1er novembre 1996). L'ONUDI a contribué à ces séminaires en présentant une synthèse des questions étudiées et en examinant les applications possibles dans le contexte de l'Amérique latine.

29. La Banque mondiale a entrepris les priorités qui permettraient d'accélérer la croissance et de réduire la

pauvreté dans les pays de région. Les résultats du projet ont été récapitulés dans une publication présentée lors de la troisième Conférence annuelle de la Banque sur le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (Montevideo, 29 juin-1er juillet 1997). Des consultations renforcées avec d'autres organisations s'occupant de la promotion du programme de développement régional comme la CEPALC et le SELA représenteront un aspect essentiel des activités futures de la Banque dans la région.

30. L'OMS a suivi de près les activités du SELA en tant qu'organisation régionale. À cet égard, elle a assisté avec le SELA aux réunions annuelles des responsables de la coopération extérieure des pays de la région des Amériques, la dernière en date s'est tenue à Antigua (Guatemala) en mai 1997.

31. En juin 1995, l'OMPI a établi et envoyé au secrétariat permanent du SELA, sur sa demande, un document d'information intitulé «Recent trends in industrial property legislation at the regional and international levels» qui examine les principaux progrès réalisés ces dernières années dans le domaine de la propriété industrielle aux niveaux régional et international. Le document a été distribué lors de la vingt et unième session ministérielle du Conseil latino-américain (San Salvador, 12 et 13 juillet 1995).

32. Deux fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des exposés au séminaire régional du SELA sur l'interprétation et l'application de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes (Caracas, 28 et 29 juin 1995).

33. L'OMPI a également organisé, en coopération avec le Gouvernement vénézuélien et avec l'assistance du secrétariat permanent du SELA (13-15 mai 1997), un colloque sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui avait pour objet d'en examiner les conséquences pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes qui y étaient parties; ce colloque s'adressait aux fonctionnaires des Ministères du commerce et de l'industrie et des affaires étrangères et des services chargés de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs dans ces pays.

34. En juin 1997, le Secrétaire permanent du SELA, accompagné d'un autre fonctionnaire de cette organisation, s'est rendu au siège de l'OMPI, à Genève, pour s'entretenir avec le Directeur général et d'autres hauts fonctionnaires de l'OMPI du renforcement de la coopération entre les deux organisations.

35. Le PNUD finance avec le SELA un projet visant à soutenir plusieurs initiatives en matière d'assistance technique dans certains domaines, notamment celui du commerce. Le programme PNUD/SELA tire à sa fin et à l'avenir les discussions seront dans une large mesure déterminées par la définition d'objectifs prioritaires communs plus précis.

36. Dans le cadre du projet quinquennal régional intitulé «Soutien au SELA» et couvrant la période 1992-1997, diverses activités ont été menées dans les trois domaines principaux ci-après : les relations économiques externes, l'industrialisation et le développement technique et la coopération et l'intégration régionales.

37. La CNUCED a poursuivi sa collaboration avec le SELA. Ainsi au début de 1996, le SELA l'a aidée à organiser à Caracas une réunion de consultation et de coordination du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, qui devait permettre d'harmoniser les positions avant la neuvième session de la Conférence. La CNUCED et le SELA ont aussi organisé des réunions consultatives mixtes avec le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à Genève et à Caracas afin de l'aider à élaborer un plan de négociations pour la Conférence ministérielle de l'OMC (Singapour, 9-13 décembre 1996).

38. La CNUCED et le SELA continuent à définir ensemble les orientations de leur coopération future dans le cadre du projet appelé à succéder à LATINTRADE, qui avait pour objectif de renforcer la capacité de négociation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et partant de leur permettre de participer plus efficacement aux accords commerciaux. On s'efforce actuellement de réunir les fonds nécessaires.

39. Comme par le passé, l'UNICEF a participé à certaines des activités organisées par le SELA, et les deux organisations ont procédé à un échange de données d'information et d'analyse.

40. Le PAM élaborera prochainement des systèmes mieux structurés d'étude d'impact des projets qu'il finance et il sera heureux de resserrer ses liens avec le SELA.

41. Si elle n'a pas eu au cours de la période considérée d'activités de coopération précises avec le SELA à proprement parler, l'Université des Nations Unies (UNU) serait disposée à établir et à promouvoir des liens de coopération avec lui.

42. En tant qu'interlocuteur régional en matière de coopération technique entre pays en développement, le secrétariat permanent organise depuis 1980 des réunions régionales de directeurs de coopération technique internationale, en vue de consolider le mécanisme de coopération technique entre pays en développement dans la région en renforçant les capacités

de gestion des interlocuteurs nationaux pour la coopération technique entre pays en développement. L'institutionnalisation de ce dispositif montre une fois encore l'importance que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes attachent à la consultation, la coordination et le renforcement du consensus en ce qui concerne leurs politiques et leurs activités de coopération technique internationales, bilatérales, conjointe et régionale. Il s'agit ainsi de tenir compte de l'évolution de la situation internationale et de tirer le meilleur parti des ressources techniques et financières dont dispose la région. Dans cet esprit également, le mécanisme de coordination des organismes internationaux et des instances régionales actifs dans le domaine de la CTPD est institutionnalisé dans le cadre du SELA depuis 1980. Y participent de nombreux organes et institutions spécialisées du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales : CEPALC, OPS rattachée à l'OMS, ONUDI, Organisation internationale pour les migrations, Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, BID, OEA, PNUD, CARICOM, Banque mondiale, Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement, Association des États des Caraïbes, Banque centraméricaine d'intégration économique, Société andine de développement, Union européenne, FAO, ILPES, Conseil de l'Accord de Carthagène, Mercosur, Programme Bolívar, CNUCED et UNESCO. Ces réunions régionales renforcent les activités ordinaires de chacune de ces organisations et facilitent la coordination des différentes initiatives sectorielles prises au niveau régional pour canaliser les efforts et les ressources disponibles vers des domaines prioritaires identifiés par les gouvernements.

43. En vue d'atteindre cet objectif, le SELA a organisé, avec l'assistance de ses États membres et des organisations susmentionnées et avec l'appui financier et technique du Groupe spécial pour la coopération technique entre pays en développement du PNUD, les réunions suivantes : séminaire spécialisé sur les expériences novatrices en matière de mobilisation des ressources aux fins de la coopération technique entre pays en développement (Santiago, 2-6 octobre 1995), réunion de programmation et de négociation de la CTPD en faveur d'Haïti (Port-au-Prince, 22-24 novembre 1995), colloque sur le lien entre la coopération économique et la coopération technique, et onzième Réunion de directeurs de coopération technique internationale (Mexico, 20-22 mai 1996), séminaire-atelier sur les petites et moyennes entreprises : un défi stratégique pour la mondialisation et séminaire sur le secteur privé et la coopération internationale : un dialogue stratégique pour l'intégration compétitive (São Paulo, Brésil, 28-31 octobre 1996), colloque sur le rôle de la coopération technique entre pays en développement en tant

que mécanisme d'appui du processus de décentralisation en Amérique latine et dans les Caraïbes, et douzième Réunion de directeurs de la coopération technique internationale (Antigua, Guatemala, 19022 mai 1997). Tant la CEPALC que l'ONUDI ont joué un rôle très actif dans l'analyse de la question des petite et moyennes entreprises. La CEPALC, le CLAD, le PNUD, la BID, la Banque mondiale et l'Union européenne entre autres ont fait des interventions particulièrement remarquées sur la décentralisation.

III. Conclusion

44. Il est important de souligner que la coopération entre le SELA et les programmes, organisations et institutions des Nations Unies se renforce et se diversifie et que la coopération interinstitutions a été établie dans plusieurs domaines dans lesquels les ressources disponibles sont utilisées pour le plus grand avantage des pays de la région.
